

# **Pâturage des vaches et lait standard : un attrait économique malmené par l'évolution des structures.**

## **L'exemple du réseau €colait®**

M. Deraedt<sup>1</sup>, B. Chevet<sup>1</sup>, P. Mathieu<sup>1</sup>, D. Schleining<sup>1</sup>

1 : BTPL (Bureau Technique de Promotion Laitière), 3, Chemin de la Futaie, F-72700 Rouillon ;  
m.deraedt@btpl.fr

### **Résumé**

Dans l'échantillon 2015 de près de 800 ateliers bovins lait du réseau €colait® France, le pâturage ne dépasse 10% de la ration de base annuelle en moyenne que dans les élevages à moins de 50 vaches, les élevages de montagne et ceux en agriculture biologique. La part d'herbe pâturée tend vers zéro en moyenne pour les troupeaux de plus de 110 vaches et pour ceux équipés de robot de traite.

En 12 ans (2004-2015) l'échantillon constant de 290 élevages témoigne d'une diminution de 50% de l'herbe pâturée en moyenne par vache, parallèlement à une augmentation de 50% du volume de lait produit par UMO consacrée au lait. Parmi les ateliers qui ont le moins augmenté le volume de lait produit, une diminution de 20% de la main d'œuvre consacrée au lait et de 40% de l'herbe pâturée a été observée également.

Les coûts de production calculés sur la moitié de l'échantillon initial (314 ateliers bovins lait de plaine en conventionnel en 2015) montrent un écart favorable aux systèmes pâturants si l'on compare des ateliers d'effectifs VL semblables. Ecart moyen, en revenu disponible de l'atelier lait, de 8 000 €/UMO consacrée au lait.

Les bilans de travail réalisés sur 23 élevages de la région lyonnaise, pratiquant le pâturage des vaches laitières, révèlent un temps d'astreinte lié aux laitières légèrement supérieur (15 mn/jour) en période de pâturage qu'en période d'hiver. S'ajoute à cela un travail de saison non négligeable concernant les parcelles pâturées (entretien des clôtures, chemin, points d'eau). Ces éléments confirment le caractère plus gourmand en temps des systèmes pâturants pour les laitières.

C'est l'un des reproches avancés. A dire d'experts, de nombreux autres soucis convainquent beaucoup d'éleveurs à préférer une conduite plus standard et mieux maîtrisée avec peu ou pas de pâturage des laitières : le problème d'éloignement des parcelles pâturables et des chemins d'accès, le manque de régularité de la ration, les incitations aux vêlages d'été, l'introduction de robots de traite et de méthaniseurs, la technicité exigée par le pâturage, la concurrence avec les travaux des champs...

### **Introduction**

Depuis de nombreuses années en France, les publications et témoignages prouvant les avantages économiques du pâturage des vaches laitières se succèdent, des techniques performantes sont diffusées et pourtant la contribution de l'herbe pâturée à la production de lait « standard » semble diminuer continuellement. Parallèlement, les cahiers des charges de nombreuses AOP, et celui de l'agriculture biologique, établissent de plus en plus des obligations de pâturage des laitières.

Les crises économiques successives (2009, 2012, 2015/2016) et les incitations de programmes régionaux favorables à l'autonomie alimentaire auraient pu donner une impulsion forte pour un retour de l'herbe pâturée et récoltée pour produire du lait standard, en particulier pour les plus gros utilisateurs de correcteurs azotés. Mais leurs impacts semblent encore aujourd'hui très modestes. Nous pensons que les raisons de ces paradoxes ne sont compréhensibles que par une approche globale des exploitations. Au-delà des aspects techniques et économiques, les contraintes pratiques, l'évolution des structures, le travail et la main d'œuvre sont des facteurs majeurs pour l'évolution du pâturage.

Nous voulons apporter ici le témoignage du réseau €colait® d'ateliers bovins laitiers :

- Dans un premier temps, pour décrire quels types d'ateliers pratiquent un pâturage abondant et quels types ne le font pas, parmi les 764 ateliers, en 2015.
- Puis, pour chiffrer l'évolution de la quantité d'herbe pâturée sur l'échantillon constant de 285 ateliers conventionnels pendant 12 ans (2004 – 2015).
- Ensuite pour relier la part du pâturage, la taille du troupeau et les résultats économiques obtenus dans les 314 ateliers conventionnels de plaine qui ont établi des coûts de production en 2015, et d'observer si la meilleure conjoncture de 2014 modifie les constats établis pour 2015.
- Puis, pour évaluer le temps de travail comparativement en période de pâturage et hors période, grâce à un relevé concernant 23 ateliers « pâturants » de la région lyonnaise.
- Et pour finir, nous dresserons une liste, à dire d'experts, de causes de l'abandon ou de la réduction du pâturage des vaches laitières en production de lait standard.

## **1. Comparaison de la part de pâturage dans la ration de base suivant la taille du troupeau et suivant quelques caractéristiques : plaine, montagne, bio, robot de traite**

### **– Présentation de l'échantillon d'exploitations laitières suivi**

L'échantillon €colait® est composé des 764 ateliers bovins lait du réseau €colait® France pour lesquels les données techniques et économiques, mensuelles et annuelles, ont été relevées en 2015. La répartition géographique est, par ordre décroissant : Lorraine (389), Alsace (120), Hauts-de-France (96), Pays de Loire (51), Auvergne-Rhône-Alpes (46), Occitanie (42), Normandie (20). L'échantillon n'est pas représentatif de la moyenne française. Les volumes produits y sont en moyenne plus élevés. Les éleveurs sont suffisamment motivés pour adhérer volontairement à une gestion technico-économique. Les ateliers sont régulièrement modernisés pour conserver des conditions de travail correctes.

Signalons dans l'échantillon la présence d'élevages alsaciens, région où le zéro-pâturage est traditionnel (fermes au milieu des villages, vignes et grandes cultures irriguées fortement présentes), et également d'élevages des Hauts-de-France, dans des secteurs de grandes cultures à marge élevée (pommes de terre, betteraves...) où l'utilisation des coproduits reste très importante pour diminuer la surface consacrée au troupeau laitier.

Les éleveurs déclarent tous les mois les effectifs de vaches traites et taries, la quantité totale de lait produit (livré et autoconsommé) ainsi que la composition exacte de la ration distribuée aux vaches laitières (nature, quantité, prix) dans un objectif de suivi mensuel de coût alimentaire. Les quantités distribuées sont généralement pesées au moment de l'affouragement (désileuses ou mélangeuses peseuses) et, sinon, estimées par les éleveurs (souvent déclarées en % des différents fourrages). La pertinence des déclarations est vérifiée mensuellement par la cohérence entre l'ingestion totale et le litrage produit puis, en fin d'année, avec les hectares de surface fourragère principale.

La quantité d'herbe pâturée n'est pas mesurée mais calculée par différence entre l'ingestion totale correspondant au niveau de production du mois (équations simplifiées d'ingestion en fonction des tables INRA) et la somme des consommations des autres éléments de la ration. Il s'agit donc de quantités valorisées par les animaux, inférieures à celles produites. Cette méthode d'évaluation donne une bonne continuité entre les mois avec pâturage et sans. Ce qui est important dans ce témoignage n'est pas le calcul d'ingestion d'herbe en lui-même, forcément approximatif mais satisfaisant pour les techniciens de terrain et les éleveurs, mais la comparaison de celui-ci entre les élevages et, pour un même élevage, au fil des années.

Le coût de chaque fourrage ramené à la tonne de MS est calculé par une méthode interne BTPL créée en 1992. Elle inclut, spécifiquement pour chaque fourrage, les charges opérationnelles, un fermage, les frais de mécanisation complets (travaux par tiers et estimation des coûts de matériels en propriété (avec amortissement technique) depuis l'implantation jusqu'à la récolte. Le rendement estimé avec systématiquement un pourcentage de pertes approprié à chaque fourrage, reflétant les pertes inévitables de conservation, permet le calcul du coût de la tonne de matière sèche récoltée. En cas d'achats de fourrage, c'est le prix de revient rendu silo qui est pris en compte.

**L'herbe pâturée reste bien le fourrage produit le moins cher.** Le Tableau 1 présente le coût moyen des fourrages principaux pour les élevages de la région lyonnaise en 2015. Ce n'est qu'un exemple local permettant d'avoir un ordre d'idée. Les valeurs utilisées sont personnalisées soit à l'exploitation, soit à un groupe d'élevage à caractéristiques semblables.

**TABLEAU 1 – Exemple de coûts fourragers, pertes incluses, en moyenne pour la région lyonnaise (2015).**

	Maïs non irrigué	Maïs irrigué	Ensilage herbe	Foin séché au sol	Foin enrubanné	Herbe pâturée	Méteil ensilé
<b>Coût (€/t MS)</b>	106	86	96	79	114	40	94

**– Observation du pâturage suivant des caractéristiques de l'atelier lait**

Parmi les 764 exploitations de l'échantillon €colait, 8 groupes sont définis : les 7 premiers en agriculture conventionnelle, le 8<sup>e</sup> en agriculture biologique (Tableau 2) :

- Les 4 premiers groupes (hors montagne) sont déterminés par le nombre de vaches laitières présentes en moyenne annuelle : moins de 50 VL, entre 50 et 70, entre 70 et 110 et plus de 110.
- Le 5<sup>e</sup> correspond aux ateliers équipés de robots de traite, quelque soit l'effectif VL
- Le 6<sup>e</sup> correspond aux exploitations de plaine et zones défavorisées (hors montagne)
- Le 7<sup>e</sup> concerne les exploitations de montagne (Massif central), majoritairement spécialisées en lait
- Le 8<sup>e</sup> comprend tous les ateliers en agriculture biologique, tous effectifs et tous lieux.

**TABLEAU 2 – Caractéristiques des 764 exploitations de l'échantillon €colait.**

	Ateliers Conventionnels							Certifiés
	<50 VL	50-70 VL	70-110 VL	>110 VL	ROBOT	Plaine	Montagne	Bio
Nombre d'élevages	94	206	274	116	111	690	54	20
UMO lait	1,08	1,52	1,81	2,50	1,68	1,74	1,92	1,89
Effectif moyen VL	41	60	85	139	87	81	65	63
Production laitière (l/an)	327 023	508 245	726 329	1 222 094	779 932	690 167	504 019	396 238
SAU (ha)	114	138	191	288	226	181	97	128
SFP lait (ha)	46	63	86	124	89	80	78	96
% maïs /SFP	30,4	33,5	35,3	37,4	36,2	34,4	18,8	5,5
% Prairies /SFP	68,5	64,8	63,7	61,8	63,0	64,4	79,8	92,1
Moyenne économique * (l/VL/an)	7 933	8 487	8 527	8 795	8 933	8 480	7 770	6 179
Lait produit / UMO lait (l)	319 895	355 618	426 992	509 093	485 043	404 896	274 397	212 609
Chargement lait (l/ha SFP)	7 905	8 939	9 619	11 081	10 056	9 428	7 212	4 328
% Ensilage maïs/ ration de base (% MS)	54%	59%	61%	63%	62%	60%	41%	15%
% Herbe hors pâture/ ration de base (% MS)	34%	32%	31%	32%	35%	32%	40%	54%
% Pâturage / ration de base (% MS)	11%	8%	6%	5%	3%	7%	18%	29%
Herbe pâturée (kg MS /VL/an)	605	491	376	271	171	424	1 036	1 644
Coût Conc. et co-prod. (€/MI)	77	74	79	80	85	78	76	52
Coût Fourrages (€/MI)	60	59	59	56	59	59	61	80
Coût alimentaire total (€/MI)	138	135	138	137	144	137	137	132

€/MI = €/Mille litres (unité utilisée par convention par la filière laitière française depuis 2002)

\* moyenne économique = quantité de lait produite en moyenne par vache et par an, incluant tout le lait contribuant au résultat économique (vendu, autoconsommé et distribué aux veaux).

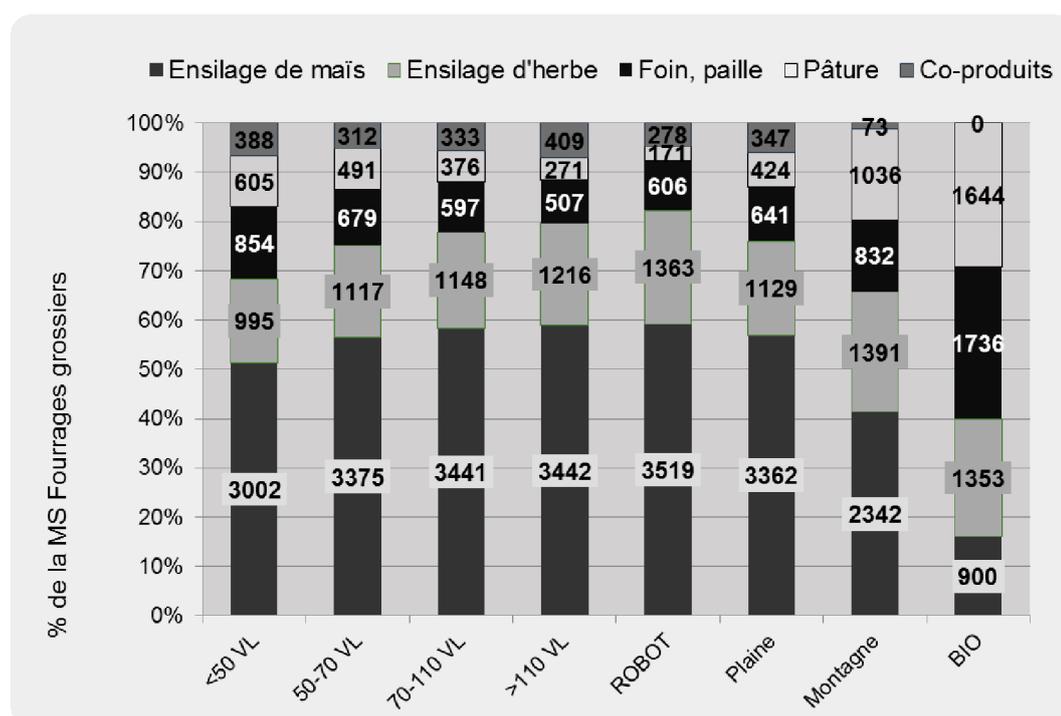
**Les groupes Bio et Montagne utilisent nettement plus d'herbe pâturée que les autres** (Figure 1) : respectivement 1 644 kg et 1 036 kg de MS/VL/an contre 424 kg en moyenne en plaine. Parallèlement, les niveaux de chargement (Lait/ha de SFP-lait) et de productivité de la MO (Lait produit/UMO lait) y sont nettement plus faibles qu'en plaine, de même que la moyenne économique.

Dans les groupes triés selon le nombre de vaches, **la part de pâturage décroît tandis que l'effectif augmente** : de 605 kg de MS/VL/an pour les ateliers de moins de 50 VL à 271 kg pour ceux à plus de 110 VL. De même, les niveaux de chargement, de moyenne économique, la proportion de maïs dans la SFP-lait et dans la ration fourragère et la productivité de la MO évoluent à l'inverse de la part de pâturage.

Le groupe des robots se distingue par une contribution du pâturage encore plus faible que dans tous les autres groupes et devient quasiment symbolique (171 kg MS/VL/an). **Dans de nombreux cas, l'introduction d'un robot de traite sonne l'arrêt du pâturage** pour les vaches en lactation avec des causes multiples (pâturages trop loin du bâtiment, gestion difficile des parcelles, simplification du travail). Il reste encore la possibilité de faire pâturer les vaches tarées pendant la première période de tarissement.

Malgré l'utilisation plus abondante de fourrages plus coûteux à produire (ensilages, enrubannage, foin) dans les groupes où le pâturage est moins présent, **le coût des fourrages ramené aux mille litres est très semblable dans tous les groupes** (56 à 61 €/Ml), sauf en Bio, où il est sensiblement plus élevé (80 €/Ml). Cette similitude s'explique par une dilution des coûts fourragers par un niveau de production également plus élevé.

**FIGURE 1 – Composition de la ration de base en fonction des effectifs VL et des caractéristiques de l'atelier.**



**TABLEAU 3 – Répartition des élevages suivant la consommation d'herbe pâturée (kg de MS/VL/an).**

	Ateliers Conventionnels							Certifiés
	<50 VL	50-70 VL	70-110 VL	>110 VL	ROBOT	Plaine	Montagne	Bio
Nombre d'élevages	94	206	274	116	111	690	54	20
dont ateliers > 1300 kg pâturage	16%	10%	6%	4%	0%	8%	30%	75%
dont ateliers 750-1300 kg pâturage	21%	18%	15%	8%	4%	16%	39%	15%
dont ateliers 200-750 kg pâturage	27%	28%	23%	25%	28%	25%	18%	5%
dont ateliers < 200 kg pâturage	36%	44%	55%	63%	68%	51%	13%	5%

Aucun atelier équipé de robot de traite ne fait consommer plus de 1 300 kg MS/an aux vaches (Tableau 3), alors que 75 % des élevages certifiés Bio et 30% des ateliers de montagne sont dans ce cas, 4% des ateliers de plus de 110 vaches et 16% des ateliers de moins de 50 VL. Le constat d'un pâturage très réduit dans les exploitations de plaine, surtout avec des effectifs élevés de vaches, est sans doute le résultat d'une évolution dans le temps que nous étudions ci-après.

## 2. Evolution sur 12 ans de la part de pâturage dans la ration des laitières

### - Evolutions moyennes de l'échantillon €colait « constant »

A partir de l'échantillon €colait®, 290 élevages présents de 2004 à 2015 sont identifiés (220 en Grand-Est et 70 en Picardie, Centre, Pays de Loire, Poitou, Sud-Est) dont 5 élevages en Bio. Sur 285 élevages en conventionnel, en moyenne, en 12 ans, nous observons :

- 60% de volume produit en plus par atelier, qui passe de 440 à 700 MI de lait produits ;
- Autant de travailleurs pour l'atelier lait : 1,7 UMO-lait en 2004 et 1,75 en 2015 ;
- 50% de lait en plus par UMO-lait : de 260 à 400 MI / UMO ;
- 40% de vaches présentes en plus par atelier, 64 vaches en moyenne en 2004 et 80 en 2015 ;
- 25% de vaches présentes en plus par UMO-lait, soit 35 VL/UMO en 2004 et 46 en 2015 ;
- 13% de concentrés en plus par VL/an, qui passent de 1 750 à 2 000 kg/VL/an ; la part de concentrés autoconsommés baisse de 40% (de 400 à 225 kg/VL/an) ;
- la moyenne économique s'accroît de 1 200 litres/VL, de 7 500 à 8 700 l/VL/an ;
- la part de lait d'été (juin à septembre) est en hausse, de 28,7 à 31,7% de la production annuelle ;
- les concentrés pour les VL deviennent en moyenne 100 €/t plus chers (+ 50%), de 216 à 317 €/t (euros courants) ;
- le prix du lait reste équivalent (330 €/MI) mais la volatilité apparaît depuis 2007 ;
- 50% de pâturage en moins : de 730 à 350 kg MS/VL/an, compensés par l'ensilage maïs et l'ensilage et l'enrubannage d'herbe ;
- le coût alimentaire s'accroît de 20 €/MI, passant de 116 à 136 : le coût des concentrés et co-produits monte de 25 €/MI (de 53 à 78) mais le coût des fourrages baisse de 5 €/MI sous l'effet de la dilution (de 63 à 58) ;
- 47 robots de traite sont présents en 2015 parmi les 285 élevages, contre 8 en 2004 ;
- la part de maïs dans la SFP lait est montée de 32 à 35%, la part de prairies temporaires de 12 à 14 %, le tout au détriment des prairies permanentes. La SFP lait s'agrandit, de 64 à 77 ha.
- les frais vétérinaires sont stables en €/MI (de 11 à 12 €/MI).

**En 12 ans, ces exploitations ont donc subi des évolutions très importantes, à commencer par le volume de lait produit et le nombre de vaches.** Ce n'est pas un fait unique : la décennie précédente avait connu les mêmes tendances.

Les ateliers lait ont dû faire face à une hausse importante du prix moyen du concentré distribué aux vaches laitières, et d'autres hausses importantes de charges comme le matériel et les services, qui ne figurent pas ici. Le prix de vente du lait n'a pas augmenté, et il s'est mis à fluctuer. Pour tenter de préserver leur revenu, **les éleveurs ont accru fortement la productivité de leur main d'œuvre** et, pour ce faire, ont investi dans des équipements (bâtiments, automatismes) dont l'apparition des robots de traite témoigne. Mais ils ont cherché également à limiter l'augmentation de l'effectif de vaches en élevant leur moyenne économique de production. La stabilité des frais vétérinaires témoigne d'une maîtrise correcte de la nouvelle conduite des troupeaux en moyenne.

Dans le même temps, la plupart des entreprises de collecte ont encouragé les éleveurs à une plus grande régularité des livraisons de lait sur l'année, en favorisant en particulier le lait d'été. **En lait standard et en l'absence d'incitation spécifique au pâturage, la recherche de la simplicité, de la régularité et de la performance, associée à l'augmentation de la taille des troupeaux, s'est traduite par cette baisse notable du pâturage des laitières.**

Si les ateliers, en moyenne, ont associé évolution forte du volume produit et réduction notable du pâturage des vaches, **en est-il de même de ceux qui ont le moins augmenté, ou diminué en volume ? Se sont-ils comportés différemment ?**

### – Evolutions du sous-groupe des élevages les plus stables en volume

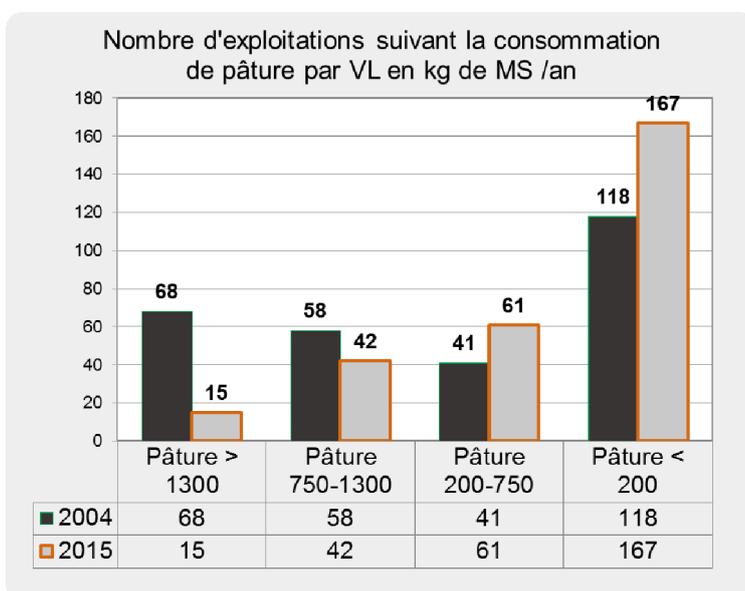
Sur les 52 élevages qui ont augmenté de moins de 100 MI de lait au cours des 12 ans, nous notons de nombreuses évolutions similaires avec les observations précédentes. Cette fois, l'augmentation du volume produit par atelier n'est que de 10%, soit de 390 à 430 MI. Mais le nombre de travailleurs pour l'atelier lait a baissé de 20%, de 1,65 à 1,35 UMO-lait.

La conséquence est assez proche du cas général : 40% de lait en plus par UMO-lait, de 230 à 320 MI/UMO-lait, et 30% de vaches en plus par UMO-lait, alors que l'effectif total de vaches est resté stable (55). La moyenne économique est en hausse de 600 litres /VL (7 700 l/VL/an en 2015), mais avec autant de concentrés par VL/an (1 700 kg). Les concentrés sont 100 €/t plus chers. Le coût alimentaire monte de 22 €/MI (de 119 à 141). Les frais vétérinaires montent légèrement : de 11 à 13 €/MI, comme les autres frais d'élevage. Les robots de traite sont au nombre de 4 en 2015 contre 3 en 2004.

Comme dans la moyenne générale, la part de lait d'été (juin à septembre) est en hausse et le prix du lait est équivalent (330 €/MI). La conséquence sur le pâturage est proche du cas moyen : 40% en moins, de 680 à 400 kg MS/VL/an, compensés par de l'ensilage maïs et l'ensilage et l'enrubannage d'herbe.

En définitive, même à un effectif constant de 55 vaches, la réduction de la main d'œuvre s'est accompagnée des mêmes conséquences que pour les ateliers en forte augmentation d'effectif. **Ici aussi, l'accroissement de 40% de la productivité de la main d'œuvre a suscité la recherche de la simplicité, de la régularité et de la performance et s'est traduite par une baisse notable du pâturage des laitières.**

**FIGURE 2 – Répartition des ateliers lait suivant la consommation de pâturage en 2004 et en 2015 (échantillon constant des 285 élevages, hors AB).**



Le nombre d'ateliers pratiquant le pâturage important (plus de 1 300 kg MS/VL/an) ou moyennement (entre 750 et 1 300 kg) a fortement diminué entre 2004 et 2015 : 15 + 42 élevages au lieu de 68 + 58 (Figure 2). En contrepartie, les ateliers pâturant peu ou pas sont nettement plus nombreux : 61 + 167 au lieu de 41 + 118.

**Bilan de l'échantillon €colait® « constant » sur 12 ans : la part de pâturage diminue au fil du temps, parallèlement à l'agrandissement, à l'intensification animale et à l'accroissement de la productivité de la main d'œuvre.**

### 3. Performances économiques comparées des ateliers lait en fonction de l'ampleur du pâturage et de la conjoncture

#### – Présentation de l'échantillon €colait « prix d'équilibre »

L'échantillon disponible pour cette étude est un sous-ensemble du réseau €colait® France utilisé précédemment, pour lesquels la nature des fourrages a été relevée et bénéficiant en plus d'un calcul de prix d'équilibre et de revenu pour l'atelier lait : 403 ateliers lait en 2015 dont 314 conventionnels en zone de plaine. Répartition géographique par ordre décroissant : Lorraine (195), Pays de Loire (37), Normandie (35), Hauts-de-France (25), Alsace (15), Auvergne-Rhône-Alpes (7). L'échantillon n'est pas représentatif de la moyenne française.

Un tri croisé est réalisé sur l'échantillon et constitue 8 groupes (Tableau 4), en fonction :

- de la quantité d'herbe pâturée : plus ou moins de 750 kg de MS /VL/an ;
- de l'effectif moyen de vaches laitières présentes sur l'année : moins de 50 VL, entre 50 et 70, entre 70 et 90 et plus de 90.

L'échantillon disponible ici ne permet pas de pérenniser de manière exacte le découpage utilisé dans l'échantillon du chapitre précédent. Des catégories ont été regroupées et certaines éliminées. Les sous-groupes inférieurs à 50 VL sont trop peu fournis pour une véritable valorisation, même si leurs résultats ne s'écartent pas de la logique de tendance des autres sous-groupes.

#### – Résultats 2015 de l'échantillon €colait « prix d'équilibre »

En comparant les groupes par paire (sauf la paire inférieure à 50 VL, trop peu fournie) : même effectif de vaches et deux niveaux de pâturage, nous observons, **dans les ateliers les moins pâturants** (Tableau 4) :

- la main d'œuvre consacrée au lait est un peu plus faible, le volume produit égal ou supérieur, et par conséquent la productivité de la main d'œuvre un peu supérieure (jusque 100 MI de lait produit/UMO en plus pour les plus gros troupeaux) ; elle est par ailleurs, pour l'ensemble des 4 paires, de + 30 MI/UMO) ;

- la moyenne économique est légèrement supérieure, jusque 400 litres/VL (en moyenne 250), mais le nombre de vaches est peu différent (une seule paire à + 10 VL), avec autant ou légèrement plus de lait produit en été ;

**TABLEAU 4 – Caractéristiques des élevages suivant la quantité d'herbe pâturée consommée et le nombre de VL (ateliers conventionnels, 2015).**

	< 50 VL		50 - 70 VL		70 - 90 VL		≥ 90 VL	
	> 750 kg pâturage	< 750 kg pâturage						
<i>Numéro du sous-groupe</i>	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb élevages	18	21	33	63	25	48	29	77
SAU (ha)	137,0	113,1	127,6	155,3	191,9	195,7	222,6	265,3
SFP-lait (ha)	53,6	43,9	63,0	64,6	87,0	86,0	112,3	112,1
effectif moyen VL	42,1	39,9	61,1	59,9	80,1	76,9	111,3	121,2
Litrage produit (l)	343 869	321 227	493 505	507 347	659 622	655 695	917 044	1 047 362
UMO troupeau lait	1,19	1,07	1,53	1,45	1,77	1,70	2,48	2,21
Lait produit par UMO lait (l)	326 739	315 874	345 452	368 452	393 709	402 387	378 424	480 368
Moyenne économique (l/VL)	8 133	8 008	8 058	8 436	8 255	8 529	8 263	8 578
% lait juillet-août-septembre	21,6%	23,5%	23,1%	23,6%	22,1%	22,9%	23,8%	24,1%
lait produit / ha SFP-lait	6 670	8 717	8 735	8 575	8 325	9 809	8 780	9 946
% maïs ens./SFP-lait	22,6	30,1	31,4	33,9	33,3	34,4	33,6	38,8
% Prairies naturelles/SFP-lait	57,1	46,5	42,8	45,9	49,4	43,4	31,1	43,8
% Prairies temp./SFP-lait	18,0	21,8	23,9	17,4	16,4	22,2	35,3	16,2

- moins ou autant de surface consacrée au lait et systématiquement une proportion plus élevée de maïs dans la SFP-lait, au détriment des prairies temporaires en premier lieu. La production de lait ramenée à l'hectare de SFP lait est dans la plupart des paires nettement supérieure, en particulier grâce au recours à une plus grande quantité d'aliments achetés (Tableau 5) ;

**TABLEAU 5 – Caractéristiques et coûts alimentaires des élevages de l'échantillon, en 2015.**

	< 50 VL		50 - 70 VL		70 - 90 VL		≥ 90 VL	
	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture
<i>Numéro du sous-groupe</i>	1	2	3	4	5	6	7	8
Concentré (kg/VL/an) (brut)	1 795	1 794	1 665	1 904	1 745	1 993	1 815	2 156
Coproduit (kg MS/VL/an)	148	1 018	86	290	142	334	239	348
Prix concentré (€/t)	308	309	305	317	310	316	293	304
Correcteur azoté (kg/VL/an)	699	847	674	936	753	927	752	1 044
Céréales (kg /VL/an)	405	296	308	289	235	379	276	293
% concentrés autoconsommés	21%	21%	15%	11%	10%	17%	14%	9%
% ensilage maïs dans ration de base	46%	51%	50%	62%	57%	61%	53%	63%
% herbe hors pâture / ration de base	32%	41%	26%	32%	24%	34%	26%	32%
% pâture / ration de base	22%	6%	22%	5%	19%	5%	20%	4%
Pâture (kg MS/VL/an)	1 282	283	1 317	279	1 118	288	1 160	226
Concentré + coprod. VL (€/MI)	68,9	85,2	64,3	75,3	68,2	79,1	67,3	81,5
Coût des fourrages VL (€/MI)	57,7	55,8	59,2	61,7	58,6	59,8	58,1	57,0
Coût alimentaire total VL (€/MI)	126,7	141,0	123,4	133,6	126,8	138,6	125,4	138,5

- les vaches reçoivent systématiquement plus de concentrés dans les sous-groupes pâturant moins (jusque + 300 kg, en moyenne +200) et de coproduits (jusque + 800 kg MS), et plus d'ensilage de maïs, au détriment de l'herbe pâturée (de l'ordre de 1 000 kg MS en moins ; Tableau 5) ;

- l'utilisation supplémentaire de correcteur azoté (environ 200 kg de plus /VL/an en moyenne), liée au maïs ensilage, et de moins de céréales (environ 100 kg de moins en moyenne) et de concentrés autoconsommés en général est à rapprocher au prix moyen du concentré, cependant modérément plus élevé (jusque 11 €/t). Les économies d'échelle sont fréquentes dans les troupeaux plus gros consommateurs d'aliments (achat de matières premières, tarifs pour grandes quantités) ;

- ramené au lait produit, l'estimation du coût des fourrages n'est pas différent (dilution par le volume produit), mais le coût des concentrés et des coproduits est plus élevé : la conséquence est un coût alimentaire plus élevé, de 13 €/MI en moyenne pour les élevages utilisant moins la pâture ;

- point souvent craint, les frais vétérinaires ne sont pas différents (Tableau 6), ramenés au lait produit. Les frais d'élevage, dans leur ensemble, sont également très proches ;

- les frais de production des fourrages (semences + engrais + phytosanitaires + amendements) sont également très semblables, ramenés au lait produit. Le supplément de coûts liés à la culture du maïs dans certains groupes est dilué par le lait produit. Précision : l'estimation du coût des fourrages du Tableau 5 ne sert pas au calcul de l'EBE et du revenu ; elle est remplacée par les frais réels (frais de production des fourrages, mécanisation, fermages...) ;

- le total de charges pour le calcul de l'EBE (opérationnelles + structure hors amortissements et hors annuités) est un peu supérieur, de 13 €/MI pour l'ensemble des troupeaux moins utilisateurs de pâture. Le plus gros écart concerne les produits, inférieurs de 10 €/MI, en premier lieu du fait d'un produit viande inférieur (6 €/MI) ;

- l'EBE est inférieur de 22 €/MI en moyenne (entre - 29 et - 19 suivant les paires), ce qui est partiellement compensé par la productivité de la main d'œuvre supérieure ;

- pas de tendance nette concernant les annuités ; les valeurs restent assez proches ;

- le revenu disponible pour la famille est inférieur de 8 000 €/UMO-lait en moyenne pour les élevages utilisant moins la pâture, soit plus de 20% de moins de revenu. Suivant les paires, les écarts vont de - 1 000 à - 12 000 € La conjoncture de l'année 2015 se caractérise par un prix du lait bas et des cours d'intrants hauts, défavorables à certains systèmes. Les systèmes de production à hauts niveaux d'intrants et gros volumes de production sont plus sensibles que les autres à des prix de vente bas et des tarifs de charges élevés. Nous observons ici, en 2015, des résultats de systèmes de production qui ont été créés progressivement dans des conjonctures antérieures, avec des coûts d'intrants (surtout) et des prix de vente nettement plus favorables.

**TABLEAU 6 – Résultats économiques des ateliers lait de l'échantillon, en 2015.**

	< 50 VL		50 - 70 VL		70 - 90 VL		≥ 90 VL	
	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture
<i>Numéro du sous-groupe</i>	1	2	3	4	5	6	7	8
Frais vétérinaires (€/MI)	11,4	12,9	13,4	13,8	11,8	11,4	14,5	14,2
Frais d'élevage (€/MI)	46,1	50,6	48,7	50,4	44,5	45,0	47,6	49,4
Frais production fourrages (€/MI)	28,1	26,0	30,0	28,1	27,7	28,3	25,8	24,0
Sous total charges pour EBE (€/MI)	300,8	326,7	294,1	309,8	291,4	298,9	299,9	299,6
Produit total €/MI	422,2	418,7	419,1	412,3	423,6	412,4	422,7	403,9
EBE lait (€/MI)	121	92	124	102	132	113	123	104
Annuités atelier lait (€/MI)	58,3	56,1	61,9	64,7	58,9	65,9	62,4	62,5
Revenu disponible pour travail toute MO (€/MI)	94,7	72,7	91,0	65,7	109,2	75,4	95,0	71,2
Revenu disponible pour travail toute MO (€/UMO)	31 555	20 656	31 341	23 701	41 898	29 688	36 523	35 205

**- Résultats 2014 de l'échantillon €colait « prix d'équilibre ».**

Le Tableau 7 donne un aperçu des principaux résultats obtenus en 2014 sur un échantillon très proche de celui de 2015 : 273 ateliers lait conventionnels de plaine, dont 199 communs avec ceux de 2015. En 2014, avec une conjoncture nettement plus favorable pour le prix de vente du lait mais plus défavorable en ce qui concerne le cours des intrants que 2015, le revenu disponible pour la famille est inférieur de 7 300 €/UMO-lait en moyenne dans les ateliers moins pâturants, soit 15% de moins de revenu disponible. Suivant les paires, les écarts vont de + 1000 à - 13 000 €. Une conjoncture défavorable au revenu de chaque litre de lait devrait accroître l'attrait du pâturage, mobilisant moins d'intrants.

**TABLEAU 7 – Comparaisons suivant l'effectif VL et le pâturage, ateliers conventionnels de plaine 2014.**

	< 50 VL		50 - 70 VL		70 - 90 VL		≥ 90 VL	
	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture	> 750 kg pâture	< 750 kg pâture
<i>Numéro du sous-groupe</i>	1	2	3	4	5	6	7	8
Nombre d'élevages	28	17	46	38	29	35	38	42
UMO troupeau lait	1,21	1,20	1,55	1,49	1,86	1,69	2,23	2,33
Lait produit par UMO lait (l)	28 9908	29 9686	32 8072	37 8188	36 0819	41 3960	42 8990	44 0605
Revenu disponible pour travail toute MO €/MI	131,9	99,0	125,5	111,9	142,9	105,9	142,5	113,3
Revenu disponible pour travail toute MO (€/UMO)	38 707	29 346	39 841	41 198	50 804	42 531	61 826	48 995

## – Conclusion de ces observations

Le régime des quotas français, avec la référence liée à la terre, n'a fourni que peu d'opportunités d'évolution en douceur : attribution de petites références supplémentaires pour conforter le revenu en particulier lors d'investissements et, sur la fin de régime des quotas, achat de références sans terres. **Les évolutions ont été majoritairement assez brutales : installation d'un jeune associé avec nécessité de créer un revenu supplémentaire, réduction de la main d'œuvre à l'occasion d'un départ en retraite, avec recherche d'une économie de temps importante, opportunités de reprises d'exploitations voisines. Dans ces conditions, les éleveurs ont rarement trouvé d'autres voies suffisamment réactives que celle de créer du revenu par le volume et la modernisation de l'outil de production** (nouveau bâtiment, aménagements visant à plus de fonctionnalité, moins de travail, moindre pénibilité et plus d'attractivité pour la transmission de l'outil), quitte à réduire le pâturage des vaches en lactation dont le parcellaire de proximité n'a pas forcément grandi. De plus, les éleveurs sont le plus souvent sollicités pour la production de plus de lait d'été, qu'ils jugent antagoniste avec un pâturage exclusif ou abondant au cours de la saison estivale.

Les élevages sans mouvement important de main d'œuvre ont également majoritairement choisi une augmentation de volume suffisante et des investissements pour améliorer leurs conditions de travail et maintenir leur revenu, là aussi, aux dépens du pâturage. En sanctionnant les élevages n'ayant pas produit toute leur référence laitière plusieurs années de suite par une diminution définitive de celle-ci, la gestion des quotas a incité les producteurs à continuer à produire tout le volume, même dans le cas où une réduction de main d'œuvre aurait permis de le réduire.

Un élément non négligeable pour comprendre pourquoi la tendance majoritaire relevée dans l'étude est une augmentation de la productivité des vaches par le biais d'achat d'aliments, est de **considérer non plus l'atelier lait seul, mais l'exploitation dans son intégralité**. Nous n'avons pas les données de la globalité des exploitations, mais il est plausible que nombre d'entre elles, en polyculture-élevage, cherchent à concentrer la production de lait sur un minimum d'hectares, suffisant pour assurer l'autonomie fourragère mais pas l'autonomie en concentrés, de manière à bénéficier d'un maximum de surface en cultures de vente, choisies suivant leur rentabilité. La SFP-lait représente en moyenne moins de la moitié de la SAU dans tous les sous-groupes (Tableau 4).

**En l'absence d'incitation à maintenir un niveau élevé de pâturage (cahier des charges, incitation financière), celui-ci a subi la réduction forte observée ici.**

En observant les résultats des systèmes plus pâturants nous percevons un gradient positif du nombre d'UMO-lait et du revenu disponible par UMO-lait au fur et à mesure que le nombre de vaches augmente (Tableau 7, sous-groupes 1, 3, 5 et 7) : en 2014, les troupeaux de moins de 50 VL parviennent à près de 39 000 €/UMO de revenu disponible alors que ceux de plus de 90 VL sont à près de 62 000 €. Il en est de même pour les systèmes moins pâturants, de 29 000 à 42 000 €/UMO pour les sous-groupes 2, 4, 6 et 8. Le gradient est moins net en 2015, la conjoncture pénalisant les ateliers les plus gros (Tableau 6). Dans chaque paire de sous-groupes, en 2014 comme en 2015, le revenu ramené aux mille litres est plus faible dans les systèmes moins pâturants. Bien sûr, ce ne sont que des tendances, la variabilité des résultats en intra-groupe est très forte, beaucoup plus que la différence entre les sous-groupes.

Le maintien du revenu lors de l'agrandissement d'un atelier est illustré en 2014 par la comparaison des moyennes des sous-groupes 1, avec pâturage abondant, et 4 ou 6, pâturage très réduit et effectif de vaches supérieur (Tableau 7) : entre les sous-groupes 1 et 6, le nombre d'UMO-lait s'accroît de 0,5, la productivité de la main d'œuvre augmente de 125 000 litres, le revenu ramené aux mille litres baisse de 26 €, mais le revenu par UMO-lait est légèrement supérieur. La même constatation peut être faite en comparant les moyennes des sous-groupes 3 et 8, ou encore 5 et 8. **Moyennant l'augmentation de volume adéquate, la baisse de rentabilité liée à la réduction du pâturage est gommée par l'augmentation de volume. Par exemple en 2014, entre les sous-groupes 1 et 4, et de même entre les sous-groupes 3 et 6, 80 000 litres de plus par UMO-lait compensent largement la baisse de rentabilité liée à la réduction du pâturage.** Rappelons ici que toutes les charges et tous les investissements nécessaires à des augmentations fortes de volume sont pris en compte dans la notion de revenu disponible.

Si nous réitérons les mêmes comparaisons de sous-groupes, mais pour l'année 2015 (Tableau 6), les conclusions sont similaires à celles concernant 2014, mais un peu plus défavorables aux

systèmes utilisant moins de pâture (sous-groupes 1 et 6, 3 et 8 ou 5 et 8). A nouveau, l'accroissement de volume par UMO-lait doit être au moins de 80 000 litres pour compenser la baisse de rentabilité unitaire. **Ces comparaisons entre sous-groupes sont de simples illustrations du résultat d'un accroissement de taille important avec réduction du pâturage car, dans la réalité, au moins deux années sont nécessaires pour réaliser de tels changements.**

L'évolution vers moins de pâturage des vaches laitières ne semble pas remise en cause par les crises successives, y compris celle de 2012/2013 ayant eu un fort impact sur le prix des correcteurs azotés. Des initiatives individuelles ont été prises pour plus de pâturage, en conséquence de la crise de 2015/2016, mais ne semblent pas devoir inverser la tendance antérieure. Le rythme des cessations d'activités laitières n'est pas censé devoir se réduire, au contraire, suite aux mauvaises années vécues. Par conséquent, les élevages restants trouveront encore des opportunités de s'agrandir.

#### **4. Temps de travail pour la conduite des VL : comparaison entre la période de pâturage et la période sans pâturage**

Le pâturage des vaches laitières induit de nombreux changements en termes de travail d'astreinte :

- réduction de la durée d'affouragement au bâtiment, voire suppression dans certains élevages en période de pâturage exclusif, réduction ou non de la durée de paillage, voire de raclage ; réduction de la production d'effluents dans le bâtiment, donc des quantités à épandre ;
- introduction d'un temps d'acheminement des vaches à la traite, puis de retour en pâture, et de surveillance ; gestion des incidents (batteries, sorties inopinées, entrée d'animaux étrangers, vaches malades ou foudroyées...)
- gestion de l'abreuvement au pâturage et de compléments (sel, minéraux, foin..)
- gestion des surfaces à pâturer : clôtures, fils électriques, fauches de refus, ébousage, prévision de rotation (mesures, enregistrements...), nettoyage de routes ou chemins.

Le pâturage exige également des travaux préparatoires spécifiques, de saison, tels que la pose ou l'entretien de clôtures et l'aménagement ou l'entretien de chemins d'accès et de points d'eau, et d'équipements tels que portes de tri, barrières, abreuvoirs.

##### **– Présentation de l'échantillon « Bilan travail ».**

Nous présentons ci-après des relevés réalisés en 2013 avec la méthode « Bilan travail » de l'INRA., **sur un échantillon composé uniquement de 23 élevages de la région lyonnaise** (départements 38-42-43-69-71) engagés dans le suivi technico-économique €colait. 20 élevages sont en zone de montagne, altitude < 1 000 m. Cet échantillon n'est pas représentatif de ceux étudiés précédemment mais fournit un sondage sur le temps de travail, utile à la compréhension de l'ensemble.

Les éleveurs fournissent les données pour l'année, sans enregistrements préalables. Ces bilans permettent de comparer le travail d'astreinte des éleveurs sur 2 à 4 périodes délimitées par leurs soins, au minimum une avec pâturage et une sans. Nous avons regroupé les périodes en fonction de la présence ou de l'absence de pâturage.

Tous pratiquent le pâturage des vaches laitières (Tableau 8). Seuls 2 troupeaux consomment moins de 750 kg de MS d'herbe pâturée par VL et par an, pour cause de SAU très limitante. Un seul élevage comprend plus de 90 vaches et un seul entre 70 et 90.

**TABLEAU 8 – Caractéristiques de l'échantillon « Bilan travail ».**

	Nombre d'élevages	Effectif moyen VL	Référence lait (l)	Lait produit / UMO-lait	Moyenne (l/VL/an) économique	Herbe pâturée consommée (kg MS/VL/an)
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>52,3</b>	<b>384 639</b>	<b>250 159</b>	<b>7 291</b>	<b>1 311</b>
Mini		30,0	193 500	122 037	4 689	421
Maxi		116,0	974 000	361 861	8 937	2 596

## – Résultats observés sur l'échantillon « Bilan travail ».

Les trois postes étudiés ici correspondent à ceux qui sont modifiés directement au quotidien lors de l'introduction du pâturage (Tableau 9) : la durée de l'affouragement (Alimentation VL), la durée du paillage et du raclage pour les VL et la durée de la conduite du pâturage des VL. Ces critères à la VL s'entendent pour les vaches en lactation, les vaches tarées étant séparées des lactantes.

**TABLEAU 9 – Durée moyenne et écarts de temps de travail sur 3 tâches d'astreinte en périodes avec ou sans pâturage** (échantillon « Bilan travail »).

	Durée de la période (jours)	Alimentation VL (minute/j)	Paillage / Raclage VL (mn/j)	Activité pâturage VL (mn/j)	Ensemble (mn/j)
<b>Période sans pâturage = Hiver</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>154</b>	<b>73</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>114</b>
(mini - maxi)	(90 - 243)	(15 - 150)	(0 - 125)	0	(44 - 240)
<b>Période de pâturage = Été</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>211</b>	<b>53</b>	<b>23</b>	<b>53</b>	<b>129</b>
(mini - maxi)	(122 - 275)	(15 - 105)	(0 - 125)	(5 - 216)	(60 - 381)
<b>Différence "Ensemble Été - Ensemble Hiver" (mn/j)</b>					<b>15</b>
(mini / maxi)					(- 80 / + 166)

Sur le total des 3 postes, le temps passé en période de pâturage est supérieur de 15 mn/jour à celui passé en hiver. L'économie réalisée sur le paillage, le raclage et l'affouragement au bâtiment ne compense pas le temps nécessaire à la conduite du pâturage. Pourtant, le nombre de vaches en lactation est en général plutôt inférieur en été qu'en hiver, les vêlages étant plus nombreux en début d'automne, même s'ils sont globalement bien étalés sur l'année. Ces chiffres corroborent les propos de nombreux éleveurs de la région, qui considèrent que **le pâturage des laitières, tout compris, ne constitue pas une économie de temps, au contraire.**

Seuls 6 éleveurs sur les 23 gagnent du temps sur le total de ces 3 postes par rapport à l'hiver. Dans le détail, ils consacrent un temps limité à la conduite du pâturage et gagnent sensiblement du temps sur les deux autres postes.

**Le temps passé à la conduite du pâturage est extrêmement variable** (Tableau 9) : **de 5 à 216 mn/j**. Le nombre de vaches tend à augmenter le temps passé, mais de façon non proportionnelle : en-dessous de la moyenne de 52 VL, 44 mn/jour, et au-delà de 52 VL, 65 mn/j. Cette tendance pourrait refléter l'éloignement croissant des parcelles lié à la surface nécessaire pour les plus gros troupeaux pour un pâturage abondant.

Les éleveurs qui pratiquent plus de pâturage consacrent moins de temps que les autres à le gérer : au-dessus de la moyenne de 1 300 kg MS/VL, 39 mn/j, et en-dessous, 66 mn/j. La taille du troupeau peut aussi intervenir : ceux qui pâturent plus que la moyenne sont plutôt plus petits (45 VL contre 66 pour ceux qui pâturent moins que la moyenne). **La commodité et la concentration du parcellaire autour du bâtiment, la possibilité de libre accès et de libre retour au pâturage sont des facteurs prépondérants pour le temps à consacrer au pâturage. C'est le cas des élevages de notre échantillon, gros ou petits, qui consacrent très peu de temps au pâturage (moins de 20 mn/jour).**

Outre le travail d'astreinte chiffré dans le Tableau 9, le pâturage induit des travaux préparatoires liés aux clôtures, aux chemins, à l'acheminement de l'eau, mais aussi des travaux de saison pour le transfert des génisses et des vaches tarées d'une parcelle à une autre... Ces travaux sont comptabilisés en jours partiels, pour le temps de travail qu'il reste dans les journées en dehors du temps d'astreinte. Une partie non négligeable est réalisée en hiver. En moyenne, 26,6 jours leurs sont consacrés, à raison de 5 heures/jour, soit 133 heures pour l'ensemble du troupeau (Tableau 10). La part de ce temps affectable aux génisses d'élevage a été calculée proportionnellement au troupeau, en fonction d'une estimation de leur consommation d'herbe pâturée. 14,6 jours sont consacrés aux génisses. Il reste 12 jours affectables aux vaches, soit 60 heures.

A nouveau, le travail d'entretien et de préparation du pâturage est extrêmement variable suivant les exploitations : de 25 à 280 heures. En cause, la taille du troupeau et de la SFP, le morcellement du parcellaire, le potentiel de rendement de prairies parfois peu productives, valorisées exclusivement en pâturage...

**TABLEAU 10 – Travail de saison pour le pâturage du troupeau laitier** (échantillon « Bilan travail »).

	Travail Saison pâturage et entretien (jours)	dont pâturage génisses (jours)	Heures de Travail de Saison/jour	Travail Saison pâturage et entretien (h)
<b>Ensemble</b>	<b>26,6</b>	<b>14,6</b>	<b>5,0</b>	<b>133</b>
(mini - maxi)	(6,0 - 56,0)	(2,3 - 37,0)	(3,0 - 7,2)	(25 - 280)

Les récoltes de fourrages économisées par le pâturage n'ont pas été estimées individuellement. Pour comparaison, un relevé de temps de travail, à dire d'éleveurs, réalisé en interne sur 27 ateliers lait de la région lyonnaise située à 12 heures le temps utilisé en moyenne pour cultiver 1 ha de maïs ensilage non irrigué, récolte incluse, avec un rendement moyen de 12,5 t MS au champ. Sur ces bases, et pour la moyenne de notre échantillon, 52,3 VL consommant 1,3 t MS d'herbe pâturée représentent 68,5 t MS soit l'équivalent d'une culture de maïs ensilage de 66 heures, soit la moitié du travail de saison pâturage et entretien des prairies observé.

## 5. Causes de l'abandon du pâturage : avis d'experts

En questionnant plusieurs ingénieurs du BTPL, nous avons pu établir la liste suivante (non exhaustive) de causes d'abandon ou de réduction du pâturage des vaches par les éleveurs laitiers. Ce sondage a été réalisé séparément des analyses des chapitres précédents de ce document, et peuvent présenter des éléments nouveaux.

### • **Agrandissement des troupeaux avec élévation du niveau de production des laitières, ou au minimum maintien :**

- le parcellaire de proximité facilement accessible s'avère rapidement limitant et les distances à parcourir non compatibles avec un niveau de production élevé et 2 traites par jour ;

- le pâturage induit une irrégularité de la ration consommée (pousse irrégulière, changements de parcelles, pluie, vent, froid, beau temps...) alors que de nombreux éleveurs recherchent la ration la plus constante possible pour une meilleure efficacité alimentaire. C'est particulièrement mal ressenti en été et automne quand le pâturage ne représente plus qu'une partie limitée de la ration ;

- vêlages de début d'été de plus en plus nombreux, vêlages d'automne majoritaires : difficulté à concilier pâturage d'été et d'automne et démarrage en lactation de niveau élevé. Difficulté à travailler par lots.

### • **Productivité de la main d'oeuvre en hausse constante et équipements :**

- recherche de simplicité et de standardisation de l'alimentation ;

- temps de travail non négligeable au quotidien, lié au couple pâturage/traites, entretien des prairies non négligeable en hiver (clôtures en particulier) avec un aspect pénibilité de plus en plus mal perçue ;

- introduction fréquente de robots de traite : le pâturage est en opposition avec la volonté de maximiser le nombre de passages au robot et complique l'installation des portes de circulation. La gestion des entrées et sorties au pâturage se heurte au comportement grégaire des vaches vis-à-vis du pâturage : certaines vaches rentrent immédiatement pour ne pas être seules dehors ; le retour du pâturage occasionne un « bouchon » pour le passage à la traite avec une attente importante pour les vaches. Pour le bien du pâturage, il faudrait que le robot ne soit pas du tout à saturation le reste de l'année, ce qui est contraire à sa rentabilisation. Ces éléments sont souvent déclencheurs de l'abandon du pâturage, même si les plus motivés arrivent à concilier les deux ;

- introduction débutante de robots d'alimentation : le pâturage en complique la gestion : faire en sorte que la pâture et la ration distribuée soient complémentaires au quotidien et correctement valorisées. Ce type de robot est souvent installé dans des troupeaux en zéro-pâturage, mais pas toujours ;

- méthaniseurs : le pâturage entraîne une réduction de la production de gisement, donc de production d'énergie, par rapport au reste de l'année.

#### ● **Technicité requise et problèmes liés au pâturage :**

- un pâturage bien réussi ne s'improvise pas ; il requiert une attention constante, une méthode, des observations régulières, des mesures et des équipements permettant d'intervenir à tout moment (faucheuse, autochargeuse, enrubanneuse...). C'est un souci permanent qui s'ajoute aux autres ; le pâturage est souvent l'œuvre de passionnés ;

- la nécessité d'aménager des chemins d'accès est variable suivant la forme du parcellaire et le type de sol, et va croissante avec la taille du troupeau ;

- le pâturage entraîne une gestion du parasitisme et des aplombs spécifique (abcès, boiteries) ;

- concurrence avec les travaux sur les cultures, et délégation difficile ;

- les systèmes faiblement pâturants ou en zéro-pâturage offrent une alternative performante, plus facile à conduire, largement diffusée en France et surtout à l'étranger.

#### ● **Valorisation**

- pas de valorisation par le prix, en lait standard, très majoritaire. Les exigences en pâturage de nombreux cahiers des charges AOP ou autres sont assez variables, souvent minimalistes ;

- incitation de nombreux collecteurs à produire plus de lait d'été par rapport à leurs possibilités de commercialisation (primes de saisonnalité et de régularité des livraisons) ;

- attractivité plus forte d'un outil fonctionnel et moderne, avec des équipements récents que pour un outil plus vétuste, même s'il est rentable.

#### ● **Intensification**

Certains éleveurs apprécient de récupérer les bonnes parcelles plates et riches autour du bâtiment pour y implanter des cultures à plus fort potentiel que la prairie pâturée.

## **Conclusion**

Le pâturage des vaches laitières a subi une réduction forte dans les dernières décennies de la part de producteurs de lait standard. Il perdure à un niveau important dans les élevages de montagne et ceux engagés en agriculture biologique, mais se réduit progressivement ou disparaît dans les élevages conventionnels de plaine, au fur et à mesure de l'agrandissement des structures et de l'apparition de robots de traite. Le temps de travail qu'il engendre, les contraintes pratiques et l'incompatibilité relative avec des objectifs d'intensification, des équipements ou d'autres activités ont eu souvent raison de l'avantage économique que le pâturage apporte pourtant.

Le retour à plus de pâturage des vaches laitières dépendra certainement à l'avenir du rythme d'agrandissement des ateliers, de mesures incitatives éventuelles, voire d'obligations réglementaires, ou encore des conversions à l'agriculture biologique. La demande sociétale émergente visant à plus de pâturage se traduira-t-elle par une diffusion large d'incitations financières de la part de l'aval de la filière laitière, y compris sur du lait standard ? ou se concentrera-t-elle sur des cahiers des charges plus amples et déjà en développement, comme l'agriculture biologique ?

Le rapport entre d'une part la rentabilité de l'atelier lait, liée au prix du lait et de la viande, à la conjoncture sur les intrants et au mode d'attribution des aides PAC, et d'autre part la rentabilité des autres ateliers des exploitations, influencera fortement les choix des éleveurs en matière de surface consacrée à l'atelier lait et aux autres, donc l'arbitrage entre une recherche poussée d'autonomie, favorable au pâturage, et une production à haut niveau en intrants, défavorable.

Un plan massif de remembrement des surfaces, ou des initiatives individuelles ou collectives d'échanges de parcelles pourraient faciliter le pâturage des troupeaux, en agrandissant le parcellaire de proximité. Enfin, une simplification notable des méthodes de gestion du pâturage et l'aide de nouveaux équipements assistant l'éleveur au quotidien pourraient aussi inciter les éleveurs à revenir à plus de pâturage.